

Par courriel

Montréal, le 24 août 2022

**Objet : Demande d'accès concernant 6015 à 6035, rue du Bocage, lots : 1 434 334,
1 434 335, Cadastre du Québec, Montréal (Québec) N/Réf : 200804148**

Art. 53-54

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 juillet 2022, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande pour le 6015, rue Bocage, Montréal (Québec).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

www.environnement.gouv.qc.ca

PERMIS RELATIF AUX PESTICIDES

Loi sur les pesticides

7820-06-01-08124-001

<p>ÉTABLISSEMENT Amir Chafik Chikhi Verdoyant Adresse du lieu : 6015, rue du Bocage App. 203 Montréal (Québec) H4J 2P6</p>	<p>NUMÉRO DE PERMIS 401707998</p> <p>NUMÉRO DE L'INTERVENANT Y2116672</p> <p>NUMÉRO DU LIEU X2160786</p> <p>DATE DE FIN DE VALIDITÉ 13 juillet 2021</p>
---	---

<p>TITULAIRE DU PERMIS Monsieur Amir Chafik Chikhi 6015, rue du Bocage App. 203 Montréal (Québec) H4J 2P6</p>
--

<p>CATÉGORIE OU SOUS-CATÉGORIE(S) C4 - Travaux rémunérés - Application en horticulture ornementale d'un pesticide des classes 1 2 3 4</p>
--

Ce permis est délivré en conformité avec la Loi sur les pesticides et son règlement d'application. Il autorise le titulaire à effectuer les activités visées par la catégorie et les sous-catégories mentionnées, en regard des classes de pesticides indiqués.

DÉLIVRÉ LE 20 juin 2018

POUR LA MINISTRE